

## Dispositif régional Poitou-Charentes « Trame Verte et Bleue-Communes »

*Communes engagées dans le niveau 1 « Pass communal »*

*Retour d'expérience*

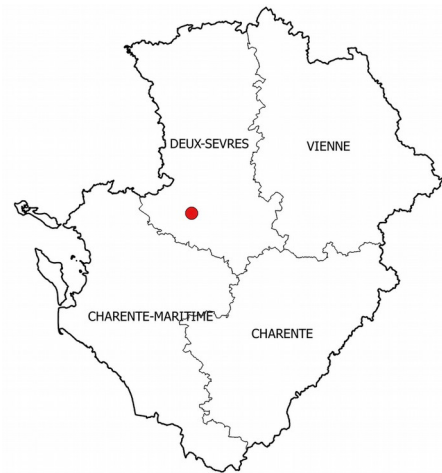
### Commune de Fors (Deux-Sèvres)

Nombre d'habitants : 1824 (recensement INSEE 2014)

Superficie (en km<sup>2</sup>) : 18,8

Densité de la population (nb d'habitants au km<sup>2</sup>) : 97,02

Site internet de la commune : <http://www.communedefors.fr/>



### Les actions retenues

- Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune
- Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils
- Action 4 : Réalisation d'un plan de gestion des haies pour augmenter le potentiel écologique des linéaires
- Action 10 : Reconquête du paysage avec la plantation de haies bocagères, bosquets, vergers, ripisylve,...

### Le contexte d'engagement de la commune pour ces mesures en faveur de la biodiversité

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une **approche écologique** notamment au travers du programme de reconstitution des haies et bosquets, ou encore dans le cadre de la protection d'espaces naturels tels que les prairies communales. Lors de la présentation du dispositif TVB d'accompagnement des communes par la Région Poitou-Charentes en avril 2015, les élus ont souhaité s'intégrer à la démarche. L'**objectif** principal fixé par la commune était : **Inventorier, faire partager, protéger et développer la biodiversité sur le territoire Forsitain.**

Par ailleurs, la commune s'est engagée à revoir son plan d'occupation des sols en 2015, démarche qui a évoluée fin 2015 avec le choix de s'intégrer dans un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

## Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune

### Contexte et objectifs

La commune avait déjà entrepris des inventaires, réalisés par Deux-Sèvres Nature Environnement, sur les prés communaux. Les actions d'inventaires engagées dans le cadre de ce dispositif TVB ont pour but de poursuivre et de compléter ce travail en l'étendant à l'ensemble des mares de la commune.

Cette action qui vise à acquérir de la connaissance sur la biodiversité communale s'inscrit par ailleurs dans un contexte réglementaire spécifique. Avec l'entrée en vigueur de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), les plans d'occupation des sols sont devenus obsolètes. En réalisant ces inventaires complémentaires, la commune souhaitait que la TVB communale soit mieux intégrée au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Déplacements (PLUi-D).

### Partenaires



La commune travaille de longue date en lien avec Deux-Sèvres Nature Environnement. Une convention de partenariat a été signée pour mener à bien cette action mais aussi pour travailler au classement des prairies communales en Espace Naturel Sensible (ENS).

### Mise en œuvre

Cette action d'inventaire du réseau de mares avec relevé de présence d'amphibiens a été réalisée par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE).

DSNE a réalisé un diagnostic paysager et un diagnostic des continuités écologiques à l'échelle communale en analysant notamment la trame verte bocagère et en relevant les éléments constitutifs de la trame bleue. 34 mares pouvant intervenir dans la trame bleue ont été recensées sur la commune ; 17 d'entre elles ont été prospectées pour un inventaire des amphibiens par des méthodes combinant écoute des chants et recherche visuelle. Les mares retenues ont fait l'objet de 3 prospections entre février et avril 2016.

Les résultats de ces inventaires ont été restitués par DSNE dans un rapport d'études transmis à la commune début 2016. Il est intitulé « Evaluation de la continuité écologique des mares pour la conservation des amphibiens dans le cadre de la Trame Verte et Bleue de la commune de Fors » et comporte 109 pages.

Une présentation de ce rapport a été faite par DSNE aux élus communaux le 6 septembre 2016, décrivant les résultats de terrain et les préconisations d'aménagement pour les mares.

Suite à cette étude, une deuxième étape de partage a été réalisée par le biais d'une sortie nature nocturne dans les prairies communales le 8 avril 2016 (cf. action 2).

#### Calendrier :

Inventaires des amphibiens : 3 prospections entre février et avril 2016.

Sortie nature : le 8 avril 2016

Restitution et présentation du rapport d'études : 6 septembre 2016 en conseil municipal

### Résultats

Le rapport d'inventaire identifie le manque de mares et de connexions écologiques sur plusieurs secteurs de la commune ce qui limite la possibilité de déplacements pour les amphibiens. Cet effet est d'autant plus marqué par la présence de zones à risques d'écrasements routiers pour ces animaux. Pour améliorer les connexions écologiques le rapport propose des solutions techniques. L'étude identifie 2 réservoirs de biodiversité pour les amphibiens : le Communal de Fors et la vallée de Petousse. Ces réservoirs présentent

encore un assez bon état de conservation mais des actions seraient nécessaires pour les pérenniser. Des préconisations de gestion et d'aménagement sont proposées pour ces 2 secteurs ; il s'agit notamment de création de mares, d'aménagement de corridors écologiques (haies et bandes enherbées) et surtout de la conservation des prairies humides existantes. Des fiches actions par mare ont également été établies. 3 espèces de tritons et 8 espèces de crapauds et grenouilles ont été recensées sur la commune dont 2 considérées comme particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique : le Crapaud calamite et le Triton crêté.

La commune retient notamment de cette étude d'une part, que les prés communaux ont bien un intérêt central dans le fonctionnement de l'ensemble de la zone humide de la vallée, et, d'autre part, qu'il serait nécessaire d'aménager certaines mares pour lesquelles les déplacements des amphibiens sont entravés (sortie impossible). Il est à noter que les mares identifiées sont pour beaucoup sur des propriétés privées.

Pour en savoir plus, [consulter le rapport d'étude](#).

### Actions de communication

Un dossier de 3 pages restituant les résultats de l'inventaire des mares a été publié dans le [bulletin municipal de janvier 2017](#) (page 4 à 6).

Plusieurs actions de communication ont également été menées autour de la sortie nature nocturne (cf. action 2).

### Perspectives

Les résultats de l'inventaire décrivant l'importance du réseau des mares, privées ou publiques, sont fort utiles pour la commune.

En effet, la commune s'est appuyée sur ces résultats pour solliciter le classement des prairies communales en ENS auprès du Département des Deux-Sèvres pour que ce lieu emblématique et d'importance écologique soit identifié. Une réponse négative a toutefois été reçue sur ce classement du fait de l'absence de propositions d'actions sur le volet touristique.

La commune souhaite également recréer des mares et restaurer leurs connexions écologiques. Aussi, une demande a été présentée fin 2016 à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un appel à projets de restauration de la trame bleue.

De plus, la commune souhaite engager une démarche auprès des propriétaires privés pour établir un partenariat de reconquête écologique des mares. La commune pourra s'aider dans sa démarche des fiches actions proposant des préconisations d'aménagement qui ont été dressées par DSNE dans le cadre de cette étude. En ce qui concerne les prairies communales, la commune va prochainement signer avec les locataires de ces terrains des baux ruraux à clauses environnementales qui s'appuieront également sur ces fiches de préconisations.

Par ailleurs, ce rapport d'inventaire constituera également un support pour les inventaires à mener sur les zones humides dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

## Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils

### Contexte et objectifs des actions

Depuis 2012, la commune possède des ruchers communaux mis en place dans le cadre du programme « Mon village : espace de biodiversité » mené par le CNRS.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- **Familiariser** le plus grand nombre à la présence des abeilles
- **Observer** leur travail, comprendre leur rôle
- **Agir** en faveur de la biodiversité
- **Développer** une animation pédagogique dans le cadre de la fête des Abeilles
- **Augmenter** le nombre d'apiculteurs sur la commune

Dans le cadre du dispositif TVB d'accompagnement des communes, la commune de Fors a souhaité poursuivre les actions engagées initialement avec ce programme.

Des actions de sensibilisation sur la thématique des mares et des amphibiens étaient également prévues en lien avec l'action 1.

### Partenaires



Animation de la sortie nature

**Apiculteurs amateurs** : Fête de l'abeille

### Mise en œuvre des actions

**Organisation d'une sortie nature – Objectif : Faire découvrir la biodiversité des mares et sensibiliser à leur protection :**

*Cette action de sensibilisation des habitants a été réalisée en lien avec l'action 1 d'inventaire des mares.*

La sortie nature nocturne animée par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) a eu lieu le 8 avril 2016. Elle s'est déroulée en 2 temps :

- le premier en salle avec la présentation d'un diaporama par DSNE
- le second sur le terrain pour une observation directe des amphibiens des mares.

Une cinquantaine de personnes dont une quinzaine d'enfants ont participé à cette sortie.

**Organisation d'une fête des abeilles – Objectif : Sensibiliser, favoriser la participation et la transmission de savoir-faire autour de la biodiversité locale**

Les actions d'information et de sensibilisation des habitants se sont déroulées dans le cadre de la fête des abeilles qui a eu lieu le 3 septembre 2016 sous le préau des écoles. Elle a rassemblé environ 75 personnes, des élèves de l'école et leurs parents ainsi que des élus. Tout au long de la journée, des animations gratuites ont été faites avec les animateurs du programme « Mon village : espace de biodiversité » à savoir les apiculteurs amateurs et le technicien municipal qui travaillent sur les ruchers communaux.

Ces derniers avaient apportés les ruchers pour procéder à la récolte du miel et à la mise en pot en présence et avec l'aide des participants. Ils ont ainsi pu transmettre leur savoir-faire aux personnes présentes. Le miel récolté a été distribué aux participants.

Des panneaux d'affichage préparés par les apiculteurs étaient mis à disposition pour expliquer le travail des abeilles. Le cuisinier de la restauration scolaire était également présent ; il a fait du pain d'épice avec le miel récolté.

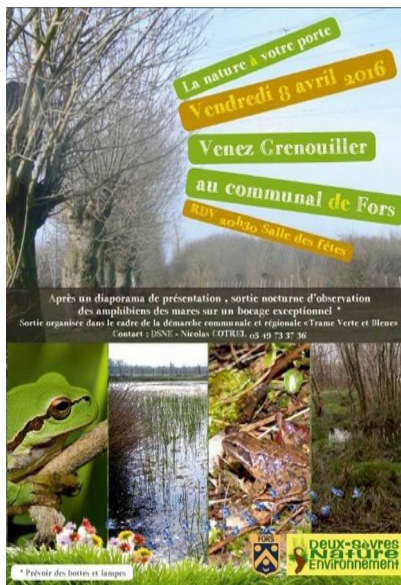
**Calendrier :**

- 8 avril 2016 : Sortie amphibiens
- 3 septembre 2016 : Fête des abeilles

## Résultats – participations aux animations

Une cinquante de personnes incluant une quinzaine d'enfants pour la sortie amphibiens.  
Environ 75 personnes, des élèves de l'école et leurs parents, des élus pour la fête de l'abeille.

## Actions de communication



En amont de la fête de l'abeille et de la sortie nature, des actions de communication ont été réalisées :

- Distribution de tracts dans les cahiers des enfants des écoles de Fors (invitation à participer à ces 2 événements),
- Publication d'un article sur le site internet de la commune

Des articles sont parus dans la presse quotidienne régionale autour de ces 2 événements :

- « A la recherche des grenouilles », La Nouvelle République, 14 avril 2016).
- « Du miel offert aux habitants », La Nouvelle République, 10 septembre 2016.

Le site internet de la commune a relayé l'information.

Par ailleurs, en lien avec l'action 1, un dossier de 3 pages restituant les résultats de l'inventaire des mares a été publié dans le [bulletin municipal de janvier 2017](#) (page 4 à 6).

## Perspectives

Poursuite des activités autour des ruchers communaux en 2017 :

- animations « Découverte de la vie de la ruche » - Intervenant Syndicat apicole Abeille des Deux Sèvres
- appel à participation à la vie du Rucher avec une visite de printemps, la récolte du miel en juin et en septembre, la fête des Abeilles en septembre.
- un nouveau partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France est en cours de réalisation pour l'implantation de nouveaux ruchers sur la commune.

## Actions 4 : Réalisation d'un plan de gestion des haies pour augmenter le potentiel écologique des linéaires

### Contexte et objectifs des actions

Les élus ont souhaité se doter d'un plan de gestion durable des haies pour améliorer les pratiques d'entretien des haies et ainsi protéger ces zones d'habitat et de refuge pour la faune sauvage (respect du cycle de vie des espèces).

Les objectifs du plan de gestion sont de :

- mieux connaître le patrimoine arboré rural et les accotements gérés par la commune
- faire des propositions d'amélioration de la gestion actuelle
- repérer des sites potentiels pour augmenter le potentiel quantitatif et qualitatif des haies

### Partenaires



- La commune avait déjà travaillé avec cette association spécialisée dans le domaine de l'arbre et de la haie hors forêt

### Mise en œuvre des actions

Pour établir le plan de gestion, un inventaire du réseau de haies de l'ensemble de la commune a été engagé par le responsable du service technique, avec l'aide de l'association Prom'Haies. Le premier rapport d'étude restitué par Prom'haies établit un recueil de données sur le linéaire, la composition et typologie des haies présentes sur la commune.

Un second rapport présente le plan de gestion de l'ensemble des haies de la commune sans distinction via un cahier des charges visant à qualifier les périodes et les méthodes d'entretien. Ce plan de gestion sera mis en œuvre par les élus et les agents communaux.

L'association Prom'Haies a ensuite animé une demi-journée de formation et d'information à l'attention des agents communaux. Les résultats de l'inventaire des haies du Communal ainsi que le plan de gestion des haies ont été présentés à cette occasion. Un temps de formation a été consacré à la physiologie et au fonctionnement des arbres puis des discussions et des échanges ont eu lieu autour des principes de taille.

Les résultats de l'inventaire ont également été restitués dans un rapport d'étude distinct du plan de gestion.

#### Calendrier :

- Printemps 2016 : repérage sur le terrain par Prom'Haies et un employé communal
- Septembre 2016 : Restitution d'une première version du document par Prom'Haies
- 10 janvier 2017 : Réunion de restitution et de formation des agents communaux.

A venir :

- réunion de présentation et de restitution des inventaires et du plan de gestion par Prom'Haies en Conseil municipal.
- réunion d'information des agriculteurs.

### Résultats

Ce sont près de 45 km de linéaire de haies qui ont été étudiés, avec finalement près de 92 % jugés dans un bon état sanitaire.

### Perspectives

La commune prévoit d'associer les exploitants agricoles intéressés via une réunion d'information et de présentation du cahier des charges de l'entretien des haies.

Une protection des haies et des plantations situées sur les prairies communales pourrait être intégrée dans le futur PLUI.



## Action 10 : Reconquête du paysage avec la plantation de haies bocagères, bosquets, vergers, ripisylve,...

### Contexte et objectifs des actions

Depuis les années 2000, la commune s'est engagée dans une démarche de plantation sur divers lieux communaux. Depuis 2008, la commune, en partenariat avec la Région et l'association des parents d'élèves puis l'association communale Fors-Passion, réalise des plantations citoyennes associant les enfants des écoles (1 enfant en CP = 1 arbre planté).

Les objectifs de cette démarche globale sont nombreux mais l'objectif principal reste la « reconquête des paysages ».

Dans le cadre du dispositif TVB, la commune a souhaité poursuivre cette dynamique de plantation et restaurer une haie bocagère de 450 mètres de long dans la plaine céréalière. Les objectifs de cette plantation étaient de recréer un brise-vent dans la plaine et de constituer une zone de repos, d'alimentation et de reproduction pour les oiseaux.

### Partenaires

- Accompagnement tout au long de la démarche, fourniture des plants dans le cadre de leur plan de plantation pluriannuel sur un achat de la commune, participation d'un technicien aux plantations et mise à disposition d'une exposition.



- Appui à l'animation de la réunion d'information et d'échange, réalisation des plantations par les bénévoles.



### Mise en œuvre des actions

450 mètres de haie bocagères ont été plantées sur un chemin rural propriété de la commune dans une plaine céréalière.

Au préalable, la commune a animé, avec l'appui de Fors-Passion, une réunion d'information et d'échange avec les propriétaires riverains en septembre 2015. L'objectif de la réunion était de présenter le projet de plantation, en indiquant que la municipalité souhaitait se réapproprier cet espace, et de les faire adhérer. Les échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion ont amené l'équipe municipale à réadapter le choix de l'emplacement de la haie de façon concertée avec les propriétaires.

En amont du travail de plantation, deux actions de préparation du sol ont été réalisées en raison du tassement important: passage d'un engin agricole pour ameublir la terre au droit des plantations à réaliser et paillage du sol avec l'apport de bottes de paille.

Le choix des espèces pour la constitution de la haie s'est appuyé sur les préconisations de Prom'Haies pour les plantations de haies champêtres adaptées à la région (cf. [Guide des arbres et arbustes des haies de Poitou-Charentes](#)). Une diversité d'espèces locales, arbustives et arborées ont été retenues afin de permettre à la fois à la faune de se percher, de se cacher, d'être protégé et de se nourrir. En voici quelques exemples : Fusain d'Europe, Noisetier, Frêne, Merisier, Erable champêtre, Cornouiller, Aubépine, Eglantier, Prunellier, Fragon petit houx, ...

Les plantations ont été réalisées le 5 décembre 2015 par les bénévoles de l'association Fors-passion, un technicien de la Fédération Départementale de Chasse, un agriculteur et des élus de la commune.

Sur le lieu des plantations, une exposition expliquant la composition et le rôle des haies avait été mise en place par les bénévoles de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) locale. Les plants ont été protégés par des filets et, selon les besoins des espèces, tuteurées avec des bambous.

Calendrier :

- Septembre 2015 : Réunion avec les propriétaires riverains
- 5 décembre 2015 : Plantations avec les bénévoles de l'association Fors-Passion

## Résultats

450 mètres de haie bocagère plantée.

## Actions de communication

- Distribution de tract dans les cahiers des enfants des écoles de Fors.
- Publication dans la presse régionale quotidienne et sur le site internet communal.



**A vos pelles ! Prêts ? Plantez !**

**Madame la Maire et son conseil municipal**  
ont le plaisir de convier les enfants forsitains  
des écoles primaires à recomposer une haie bocagère

**Viens participer à la plantation  
le Samedi 5 décembre 2015**

*Rendez-vous entre 10 h et 12 h dans la plaine des Grolettes  
(derrière la coopérative agricole route de Chizé)*

Cette plantation s'effectue dans le cadre du programme Trame verte et bleue  
de la Région Poitou-Charentes, en partenariat avec la Fédération de Chasse 79  
et avec le concours des associations locales, l'ACCA et Fors Passion



## Perspectives

Pas de nouvelles actions de plantations de prévues à l'heure actuelle.





## Bilan général de la commune de Fors sur le dispositif TVB-communes et sa mise en œuvre

### Atouts et contraintes pour la commune

#### **Bénéfices**

Cadre environnemental, le « bien vivre ensemble » (relation avec la population et les associations locales).

#### **Facteurs de réussite**

La commune est inscrite depuis longtemps dans une approche environnementale respectueuse ; cette démarche TVB conforte ce choix politique.

#### **Difficultés rencontrés**

Pas de réelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions une fois celles-ci validées. En revanche un travail en amont conséquent a été nécessaire pour faire adhérer ou fédérer autour de ce projet.

### Perspectives

En s'appuyant sur les éléments de connaissance apportés par Deux-Sèvres Nature Environnement dans le cadre de l'action 1, la commune souhaite recréer des mares et restaurer leurs connexions écologiques. Dans ce but, une demande a été présentée fin 2016 à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un appel à projets de restauration de la trame bleue.

Les actions d'information et de sensibilisation des habitants se poursuivent également avec plusieurs actions relatives aux ruchers communaux prévues en 2017.

#### **Personne à contacter pour plus de précisions sur ces actions**

Stéphane BONNIN, Adjoint à l'aménagement du territoire

Téléphone : 06 50 00 05 95

Mail : stboconcept79@ymail.com